
DESTINATAIRES : Gestionnaires de personnel de catégorie 4 (professionnels), volets hébergement et hôpital

EXPÉDITEUR : Brigitte Duquette, Conseillère cadre à la qualité et à la surveillance de l'acte

DATE : 2019-07-30

OBJET : **Inscription du personnel à la formation sur les mesures de contrôle**

Afin d'assurer la mise à jour des professionnels cliniques sur la politique et les procédures encadrant l'utilisation des mesures de contrôle dans notre établissement, un calendrier de formation est désormais disponible aux emplacements suivants :

Volet hôpital :

N:\CISSSMO\Formations\Mesures de contrôle et Loi 2\Volet hôpital

Volet hébergement :

N:\CISSSMO\Formations\Mesures de contrôle et Loi 2\Volet hébergement

Vous pouvez procéder dès maintenant à l'inscription de vos employés (anciens et nouveaux) qui n'ont jamais reçu cette formation.

Noter que la formation sur les mesures de contrôle se déroule en avant-midi (8h00 à 12h30), et est suivie d'une formation générale sur l'application de la Loi 2 (soins palliatifs de fin de vie) en après-midi.

Nous vous remercions de votre collaboration dans la réussite du développement des compétences de vos employés.

BD